

Cours N° 4: Spécificités de l'Orthographe Française

Pourquoi l'orthographe française est-elle aussi complexe ?

L'orthographe française représente la transcription écrite d'une langue parlée, mais elle dépasse largement cette simple fonction. Elle constitue aussi une norme, un ensemble de règles stabilisées au fil du temps. Sa réputation de difficulté repose sur plusieurs facteurs : disparités entre le code oral et écrit, héritage historique, influences latines et grecques, et règles grammaticales souvent invisibles à l'oral.

Le terme « orthographe » illustre cette complexité : il comporte onze lettres, dont deux h muets. Étymologiquement, *orthographe* signifie « écriture correcte » (*orthos* = juste, correct ; *graphein* = écrire). Cette double dimension — exactitude et transcription — est révélatrice de la tension permanente entre simplicité de l'écrit et précision de la langue.

L'orthographe comporte deux volets principaux :

1. **Orthographe lexicale** : comment les mots s'écrivent et quelles lettres sont choisies.
2. **Orthographe syntaxique et grammaticale** : comment les mots s'accordent entre eux.

Le français présente des difficultés dans les deux domaines. Les apprentis lecteurs et écrivains, qu'ils soient enfants ou adultes, doivent composer avec des correspondances multiples entre sons et lettres, ainsi qu'avec des pluriels et accords invisibles à l'oral (Sprenger-Charolles, sous presse).

1. De la simplicité initiale à une langue prestigieuse

1.1 L'orthographe simple de l'ancien français

Au départ, le français était avant tout oral. Les premiers écrits, limités et souvent administratifs, privilégiaient le latin. Les rares textes français venaient de poètes ou ménestrels, peu lettrés, qui utilisaient une orthographe simple et phonétique. On écrivait « comme on parlait ».

Exemple : dans la *Séquence de Sainte Eulalie* (fin IXe siècle), les variations orthographiques sont fréquentes, car chaque scribe transcrit selon sa perception du son. Un mot comme *pater* (latin) devient *pere* ou *per* en ancien français.

1.2 Le français devient langue officielle

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) impose le français dans les actes juridiques et administratifs, remplaçant progressivement le latin. Le français doit alors être précis, clair et prestigieux. Cette évolution marque le passage d'une langue utilitaire à une langue de culture, de droit et de savoir (Rey, 2007).

L'orthographe devient un instrument de distinction sociale : elle différencie le « lettré » du simple locuteur, une dimension que l'Académie française renforcera ensuite.

2. Facteurs principaux de complexité

2.1 L'étymologie

Pour donner au français une dimension savante, des lettres muettes sont introduites pour rappeler le latin ou le grec.

- *Hier* : le h initial rappelle *heri* (latin).
- *Doigt* : g et t muets rappellent *digitum*.
- *Château* : l'accent circonflexe rappelle un s disparu dans *chasteau*.

Cette démarche crée une orthographe où l'écrit ne correspond pas directement à l'oral. Les mots deviennent des marqueurs de culture et d'histoire, et l'orthographe lexicale n'est plus transparente (Bloch & Georgin, 1945).

2.2 Un alphabet limité

Le français compte environ 36 sons (phonèmes) mais seulement 26 lettres. Pour compenser ce manque :

- Accentuation : é, è, ê, à, ô...
- Digrammes : gn, on, eu, in, ain, ein, an, en, ph, ch, qu...

Exemples :

- Le son /ɛ/ : peut s'écrire e, è, ê, ai, ei, ey... (*mère, forêt, été, plein, neige, geyser*).
- La lettre s peut se prononcer [s] ou [z] selon le contexte (*sac, rose*).
- Le g peut se prononcer [g] ou [ʒ] selon la voyelle suivante (*gare, girafe*).

Ainsi, la correspondance entre phonèmes et graphèmes n'est pas unique, ce qui complique l'apprentissage (Sprenger-Charolles, sous presse).

3. L'Académie française et la codification

3.1 Création et rôle

Avant 1635, chaque scribe ou écrivain pouvait orthographier les mots librement. Richelieu crée l'Académie française pour fixer des règles et stabiliser l'orthographe. Le premier dictionnaire (1694) favorise une orthographe étymologique, censée distinguer les « gens de lettres » des ignorants (Bloch & Georgin, 1945).

Exemple : *dette* conserve le t final, rappelant le latin *debitum*, bien que le t ne se prononce pas.

3.2 Simplifications partielles

Au XVIII^e siècle, certaines lettres muettes sont supprimées et l'accent circonflexe remplace le s disparu (*hôpital* au lieu de *hospital*). Cependant, les incohérences persistent : *hospitaliser* conserve la racine historique.

4. L'orthographe grammaticale et ses pièges

Certaines règles ne se reflètent pas à l'oral.

4.1 Pluriels inaudibles

- Noms et adjectifs : -s (*chats, roses*)
- Troisième personne du pluriel : -ent (*ils chantent*)

Les enfants doivent apprendre ces marques sans aide phonétique, ce qui rend l'acquisition longue et progressive (Pacton et al., 2019).

4.2 Accords délicats

- Adjectifs de couleur : *rose, pourpre* s'accordent ; *orange, marron* restent invariables.
- Participe passé : *elle a pris ses clés* vs *les clés qu'elle a prises*.

4.3 Les nombres

- *Vingt* et *cent* prennent un -s lorsqu'ils sont multipliés, sauf si suivis d'un autre nombre (*quatre-vingts, deux cents*, mais *quatre-vingt-trois, deux cent trente-deux*).
- *Mille* reste toujours invariable.
- *Milliers* et *millions* s'accordent au pluriel (*trois millions, quatre milliers*).

5. Tentatives de simplification

5.1 Le XIXe siècle

L'Académie propose des simplifications (1835) mais réintroduit parallèlement des lettres grecques et de nouvelles règles grammaticales (Muller, 1999).

5.2 Le XXe siècle

- 1900 : tolérances orthographiques pour accepter des écritures alternatives. Opposition forte.
- 1990 : rectifications orthographiques (traits d'union, pluriels, accent circonflexe). Application facultative, coexistence des graphies anciennes et nouvelles (*nénuphar* vs *nénufar*).

6. Difficultés d'apprentissage et stratégies

6.1 Le principe alphabétique

Les enfants passent par plusieurs phases :

1. **Phase logographique** : reconnaissance globale de mots (*Carrefour, Auchan*).
2. **Phase alphabétique** : segmentation en phonèmes (/ka/ /do/ pour *kado*).
3. **Phase consistante/inconsistante** : certains phonèmes ont plusieurs écritures possibles (/or/ → *bord, or, ors, corps*).

6.2 Mémoire et effet d'analogie

- **Effet de lexicalité** : les mots connus sont lus plus vite que les pseudo-mots (*plurige* vs *plume*).
- **Effet de fréquence** : mots fréquents mieux mémorisés.
- **Effet d'analogie** : mots inconnus orthographiés par référence à des mots connus (*rybo* *rubot* par analogie avec *rabot*).

6.3 Pluriels et accords invisibles

Les désinences muettes nécessitent un entraînement régulier : dictées, lecture fréquente et exercices ciblés. Les apprenants doivent apprendre à reconnaître les patterns et mémoriser les exceptions.

7. Orthographe et société

L'orthographe est un marqueur social et professionnel. Dans le monde du travail et sur les réseaux, les fautes sont perçues comme un manque de rigueur ou d'érudition. Selon un sondage Ipsos (2021), 75 % des entreprises françaises considèrent l'orthographe comme un critère de crédibilité et d'image.

La maîtrise de l'orthographe repose sur :

- La lecture régulière.
- La dictée et la transcription.
- L'usage d'outils pédagogiques ou applications.
- La préparation à des certifications comme Voltaire.

8. Exemples :

1. **Correspondances multiples** : /t/ → t (*halte*), tt (*cette*), th (*théâtre*).
2. **Inconsistance** : /or/ → *bord*, *or*, *ors*, *corps*.
3. **Pluriels inaudibles** : *les chats*, *les chiens*, *les murs*.
4. **Accords cachés** : *les clés qu'elle a prises*, *les lettres qu'il a écrites*.

Références bibliographiques :

- Bloch, O., & Georquin, R., 1945. *Grammaire française*. Paris : Hachette.
- Sprenger-Charolles, L., sous presse. *Linguistic processes in reading and spelling*. In T. Nunes & P. Bryant (Eds), *Handbook of children's literacy*. Kluwer Academic Publisher.
- Pacton, S., Florin, A., & Morais, J., 2019. *Acquérir l'orthographe du français*. Rennes : La maîtrise du langage.
- Muller, C., 1999. *Monsieur Duquesnes et l'orthographe*. CILF.
- Aubert, L., Fayol, M., & Bonin, P., manuscrit en préparation. *Learning to spell in consistent words*.
- Rey, A., Duval, F., & Siouffi, G., 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Paris : Perrin.